



Réussir la végétalisation des cours d'école pour contribuer à la résilience de nos communes

Séance #1 : la végétalisation des cours d'école, un champ d'opportunités



29 avril 2021 15h-17h

Atelier en visio-conférence

Sommaire

Accueil et présentation de la démarche	2
Tour de table virtuel	3
Table-ronde : Pourquoi végétaliser une cour d'école ? Redonner une place à la nature, mais pas que.....	3
Partie 1 : concepts et finalités.....	3
Partie 2 : présentation de quelques exemples de projets	6
Partie 3 : Retours d'expériences et premiers impacts observés	8
Partie 4 : Et pourquoi pas dans ma commune ?	10

Accueil et présentation de la démarche

La première séance du **Club Transitions et Résilience** s'est ouverte par un mot d'introduction de Monsieur Jérémy CAMUS, Vice-président en charge de l'agriculture, l'alimentation et la résilience du territoire suivi de Monsieur Philippe GUELPA-BONARO, Vice-président en charge du climat, de l'énergie et de la réduction de la publicité à la Métropole de Lyon.

Jérémy CAMUS, Vice-président en charge de l'agriculture, l'alimentation et la résilience du territoire :

Jérémy Camus a rappelé qu'il a pour ambition de développer une politique de résilience territoriale, et que le club, auparavant appelé « Club Développement Durable » participe pleinement à cette dynamique. Il a d'ailleurs été renommé « Club Transitions et Résilience », pour notamment connecter les travaux plus fortement avec les politiques métropolitaines. Il a également indiqué que ce réseau a pour objectif d'aborder des thématiques diverses tout comme l'avait fait le Club DD avec des sujets comme l'économie circulaire, la santé environnementale, les centrales citoyennes, la loi Egalim et l'alimentation. L'idée est d'aider et d'outiller les techniciens et les élus des communes de la Métropole de Lyon pour mener les politiques publiques souhaitées sur chacune des communes, en adoptant une organisation souple et agile, à l'écoute des besoins des territoires.

Il a ensuite souligné le dynamisme du club et son réseau très actif, lequel comptait entre 2016 et 2019, 49 communes et 8 arrondissements de Lyon. Lors des rencontres, 25 communes étaient généralement représentées par séance et 60 à 80 personnes impliquées. L'atelier de ce 29 avril 2021 illustre par ailleurs bien le dynamisme du club : 36 communes représentées par l'intermédiaire d'élus, de techniciens... parmi les 90 participants.

Ensuite, il a précisé que le Club T. & R. permet d'avoir une réflexion de fond sur la résilience, de développer ses connaissances, se former sur certains enjeux, mais surtout de permettre un échange d'expériences. Ce club est également une dose d'inspiration qui permet d'avoir un retour des bonnes pratiques et de fournir des arguments pour convaincre.

C'est aussi un partage de ressources et Jérémy Camus a rappelé que Catherine Clavel se tient à la disposition des membres du club pour fournir la liste des thématiques abordées précédemment.

Philippe GUELPA-BONARO, Vice-président en charge du climat, de l'énergie et de la réduction de la publicité :

Philippe Guelpa-Bonaro a souligné que la végétalisation de cours d'écoles ou de collèges est un point important et que le club va permettre de prendre du recul et de la hauteur sur ce thème. Il a rappelé que le réchauffement climatique, l'effondrement de la biodiversité et la pénurie des ressources fossiles sont des enjeux à affronter. Beaucoup de jeunes gens sont concernés par l'éco-anxiété, et les élus se doivent de s'investir pour sortir de cette situation. Il estime que les archéologues du futur nous regardent pour voir ce que chacun fait concrètement.

La végétalisation des cours d'écoles c'est aussi agir sur la biodiversité pour les animaux, améliorer le confort psychique des enfants, et bien entendu contribuer à lutter contre le réchauffement climatique.

Il a rappelé également que les actions déployées en la matière s'inscrivent dans une continuité avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Enfin, il a indiqué que les élus métropolitains vont réfléchir, imaginer des solutions et s'inspirer des retours d'expérience pour nourrir leurs réflexions sur des aspects très concrets.

Tour de table virtuel

Afin de faire connaissance, les participants ont été invités à répondre à un sondage qui a permis de recueillir les données suivantes :

- 65% des participants sont des techniciens, 35% des participants sont des élus
- 29% des participants ont déjà assisté aux séances du club précédemment, 61% n'y ont jamais assisté
- 99% des participants projettent de mettre en place une démarche de végétalisation des cours d'écoles dans leurs communes, parmi lesquels, 46% pensent le faire à court terme, 49% durant le mandat en cours et 4% pensent le mettre en œuvre peut-être plus tard.

Par ailleurs, la réalisation d'un nuage de mots a permis de découvrir la diversité des communes représentées durant la séance.

Table-ronde : Pourquoi végétaliser une cour d'école ? Redonner une place à la nature, mais pas que...

Partie 1 : concepts et finalités

Cyril POUVESLE, Chef de projet aménagement et transition écologique au CEREMA :

Le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ou CEREMA est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle conjointe du ministre de la transition écologique et solidaire, et du ministre de la cohésion des territoires.

Après avoir présenté le CEREMA, Cyril Povesle a ensuite abordé les principaux avantages de la végétalisation des cours d'école en 5 grands axes :

- Végétaliser et planter des arbres
- Désimperméabiliser et gérer les eaux pluviales
- Favoriser l'ombrage
- Proposer de nouveaux jeux
- Implanter des jardins

**Les enfants sont
davantage concentrés
et plus enclins à la
sociabilisation, tandis
que le stress et les
conflits diminuent**

Tout d'abord, la végétalisation des cours d'écoles a en effet un impact sur le climat en créant de l'ombrage, en diminuant le stockage de chaleur, et en gérant le stockage des eaux pluviales. En termes d'usages, les principaux bénéfices observés sont l'inclusivité, l'accessibilité de la cour d'école, mais aussi la diversification des usages en réfléchissant d'une part à de nouveaux jeux et d'autre part à l'implantation de lieux calmes. Il a également souligné les perspectives pédagogiques qui s'offrent aux établissements scolaires qui s'engagent dans une telle démarche. Il s'agit pour eux par exemple d'expérimenter l'école du dehors, de développer des activités de jardinage voire d'alimentation, et plus globalement de sensibiliser les élèves à la biodiversité. Enfin, il a présenté les impacts sur les enfants, pour qui la concentration et la sociabilisation peuvent être améliorées, tandis que le stress et les conflits diminuent. Alors que les cours d'écoles étaient davantage aménagées pour répondre à la vision des adultes jusqu'à présent, ces nouveaux modes de penser l'espace permettent de remettre l'enfant au centre de la conception des cours.

Il a rappelé ensuite que la démarche s'inscrit dans le PCAET, pour lequel la question de la canicule est un des enjeux majeurs. En effet, alors que ces dernières surviennent de plus en plus tôt et peuvent désormais impacter les temps scolaires, elles doivent être prises en compte avec attention pour les

années à venir. La gestion de l'eau, impérative, figure également dans ce PCAET. Etant donné que 31 à 33% de la population vit en zone inondable, les acteurs ont tout intérêt à mieux gérer les eaux pluviales et la végétalisation des cours d'école représente l'opportunité de s'interroger à ce sujet.

Enfin, il a présenté une carte qui montre le vaste patrimoine scolaire sur la Métropole de Lyon. Avec la sédentarité des élèves qui est liée à la Covid-19, mais également au sur-usage des écrans, les élèves ont de plus en plus besoin de profiter d'espaces extérieurs de qualité.

Cyril Pouvesle a également invité les participants à se rendre sur le site internet du CAUE 75 (liens : <https://www.caue75.fr/ateliers-a-l-ecole/ateliers-cours-oasis> et <https://www.caue75.fr/content/ressources-cours-oasis>) et sur celui de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389>) pour trouver des informations complémentaires relatives à la végétalisation des cours d'écoles.



Temps d'échanges



Que veut dire « cour aménagée par les adultes » ?

Jusqu'ici, les cours correspondaient plutôt à des enjeux de praticité. Bien qu'il faille prendre en compte les besoins en entretiens et les risques de salissures ou de chutes que ces nouvelles cours peuvent générer, les cours peuvent être pensées autrement qu'avec une vision d'adulte qui ne l'envisage que sous le prisme de la facilité à utiliser l'espace et à le surveiller. Végétaliser, c'est aussi prendre le temps de se poser la question des besoins réels des enfants plutôt qu'à des aménagements pratiques.



Les webinaires du CEREMA sont-ils accessibles sur son site internet ?

Un guide de retour d'expérience est actuellement en cours de réalisation. Il sera accessible en septembre. Quelques articles sur le sujet et le guide élaboré par la Ville de Paris sont notamment mis à disposition.

Elise DEHEDIN de l'Association Robins des Villes et Etienne ROPY-MONTAGNE, chef de projet sur la « Sauvagère » dans le 9ème arrondissement de la Ville de Lyon

Elise Dehedin a présenté tout d'abord l'association Robins des villes. Dans cette association d'éducation populaire à la ville et les projets qu'elle mène en matière de végétalisation de cours d'écoles, l'équipe pense ces espaces pour les enfants, mais aussi surtout avec les enfants.

Selon elle, les différentes finalités de la végétalisation des cours d'écoles sont les suivantes :

- Acculturer les enfants au droit à la ville et développer leur citoyenneté en leur donnant le droit de participer activement aux décisions sur le cadre de vie
- Diversifier les usages pour le bien-être des enfants en permettant le développement moteur (monter, escalader), l'exploration (affiner ses cinq sens), la manipulation (transvaser des matériaux, jouer avec de l'eau) et l'imaginaire (se raconter des histoires)
- Dans le cadre des projets de désimperméabilisation, la redéfinition des espaces et des types de jeux permet aussi de se poser la question du côté genré de certains jeux...Apaiser les conflits et créer de nouvelles relations enfants-adultes en apprenant le vivre-ensemble et en faisant des adultes des médiateurs venant alimenter le jeu des enfants
- Faire de la cour un support pédagogique en faisant cours dehors et en proposant des potagers pédagogiques ou des temps d'observation de la biodiversité.

Etienne Ropy-Montagne a quant à lui expliqué être en charge du suivi des travaux du groupe scolaire La Sauvagère. Construit à proximité d'une cité ouvrière, cet établissement scolaire, construit il y a 70 ans, cherche à se faire une nouvelle jeunesse. À cette occasion, la cour a été entièrement repensée avec la participation de Robins des Villes. Elise Dehedin a ajouté que le projet concerne une cour de 1300 m² avec un avantage : le sport en temps scolaire se pratique sur un plateau sportif et un stade tous deux situés à proximité de l'école. Ainsi, il n'est pas obligatoire de prévoir des aménagements sportifs dans la cour.

Elle a également indiqué que l'association accompagnait actuellement d'autres projets aux enjeux et objectifs différents, tels que :

- L'école Péguy dans le 8^{ème}, avec une cour de 2800 m² et des platanes dont les racines posent problème (bosses et trous importants). Des changements sont à venir car ce quartier est en plein renouvellement urbain. Les parents d'élèves y sont assez impliqués.
- Le Groupe scolaire Aveyron, dont la cour est de 400 m². L'architecture y est particulière puisqu'un poteau est situé en plein milieu de la cour et il est possible d'installer une zone piétonne temporaire dans une rue à l'arrière du bâtiment.

Raphaëlle THIOLLIER, cheffe de projet Oasis à la Ville de Paris

Raphaëlle Thiollier a présenté le projet mené par la Ville de Paris, nommé « Oasis », lequel s'inscrit dans plusieurs stratégies parisiennes :

- C'est une action de la Stratégie de Résilience de Paris
- C'est un des objectifs du Plan Climat parisien
- En cohérence avec le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) parisien
- Lauréat de l'appel à projets Actions innovatrices urbaines du FEDER


***Nous avons changé
notre vision des
enjeux en
effectuant un
voyage d'étude en
Belgique, nous
avons retenu que
nous pouvions axer
notre projet autour
du bien-être des
enfants en
contribuant
d'autant plus à
l'adaptation au
changement
climatique***

Elle a expliqué la genèse du projet, qui était initialement très infrastructurel, et très axé sur l'adaptation au changement climatique avec l'idée que ces espaces contribuaient à la formation d'îlots de chaleur urbains. Ce patrimoine de la Ville de Paris représente par ailleurs 73 ha. Suite à un voyage d'études en Belgique financé par le fonds européen, un changement de vision s'est opéré. En effet, le projet Belge observé était surtout orchestré autour de la question du bien-être de l'enfant, à la manière dont on repense ces espaces autour de ses besoins, et moins à ceux du confort de l'adulte. Ce voyage a donc permis une prise de conscience sur les potentialités qui s'offraient à la Ville.

Le projet OASIS a donc notamment pour objectif de mettre au cœur des aménagements le bien-être et les besoins des enfants/adolescents (le Ville de Paris gère les écoles et collèges sur son territoire) en diversifiant et en apaisant les espaces, en renforçant la place de la nature et en proposant plus de jeux et d'activités. Il y a également un objectif d'adaptation au changement climatique en adoptant une approche frugale et sobre, en proposant plus de fraîcheur (eau, ombre, végétation) et en ayant une meilleure gestion de l'eau de pluie (sol perméable, récupération, ...).

Par ailleurs, il est souvent dit que Paris a des moyens importants. Elle a rappelé à ce sujet que le projet est également pensé dans une démarche de sobriété, et qu'il est possible de faire beaucoup avec peu de moyens.


Temps d'échanges

 Un participant de Champagne au Mont-d'or – finalisation d'un projet en cours : « C'est très inspirant. Ce droit à la ville est essentiel. En tant que lieu pédagogique, cela incite à une évolution des pratiques pédagogiques. Ce n'est pas toujours facile du fait d'habitudes ancrées, mais j'espère sincèrement que dans toutes ces écoles des membres de l'équipe pédagogique et encadrante seront force de proposition. »

Sur la dimension projet : les cours sont très différentes, et il ne faut pas calquer un modèle, il y a besoin de faire un diagnostic, de voir les usages existants (présence d'un terrain de sport, voie pompiers...), et de faire de la concertation pour donner la parole aux enfants, aux enseignants, aux ATSEM ou encore

aux parents d'élèves. Il faut poser ensemble les objectifs, qui seront d'autant mieux acceptés s'ils sont élaborés en concertation. Dans les webinaires que nous avons mis en place, on a vu que les parents d'élèves peuvent craindre par exemple les dangers que peut représenter la nature. Il y a donc de la pédagogie à faire sur les enjeux concrets qui se posent.

Pour observer les usages, la collectivité peut le faire en mobilisant ses équipes ou en faisant appel à une aide extérieure (par exemple par le biais d'une association telle que Robin des Villes,...). A Grenoble par exemple, cette démarche a été menée durant les temps périscolaires, puisque les enseignants craignaient de le faire durant les temps scolaires.

 Une participante de Vaulx-en-Velin : Dans le cadre des projets de désimperméabilisation, la redéfinition des espaces et des types de jeux permet aussi de se poser la question du côté genré de certains jeux... Avez-vous des exemples ?

Sur le genre, cela s'inscrit dans la diversification d'usages, cela implique de donner la parole à l'ensemble des usagers, et ne pas calquer des modèles existants qui faisaient la part belle aux jeux de ballons.

Partie 2 : présentation de quelques exemples de projets

Concernant le projet réalisé sur La Sauvagère :

Grace à cette méthode, le projet a été très apprécié des enfants et rendu très concret à leurs yeux.

Etienne Rapy-Montagne a indiqué que l'équipe projet n'a pas forcément été exemplaire dans la démarche de projet : cette dernière a été prise par le temps et a dû lancer les travaux et la consultation des entreprises assez rapidement. Par ailleurs, la question de l'aménagement de la cour s'est plutôt posée après la phase de programme au lieu de l'être pendant sa conception. Compte-tenu de ce nouvel ajout et de l'usage qui en est fait, la direction de l'école a souhaité impliquer les élèves pour qu'ils s'expriment sur ce lieu d'amusement et de défouloir pour les enfants. C'est donc une très bonne chose de leur donner le pouvoir de faire une cour qui leur ressemble. Il y a une démarche intéressante, les élèves ont une bonne connaissance des travaux, peut-être même plus que leurs parents désormais.

Elise Dehedin a ensuite précisé que la logique de la démarche mise en place est qu'une classe porte la concertation qui s'adresse à toute l'école. Il y a effectivement une phase diagnostic où la question du genre est prise en compte, mais également celle de l'âge, puisque ces deux dimensions sont corrélées dans la manière d'occuper l'espace. Les usages sont aussi analysés. L'idée est que l'accompagnement apporté serve à la fois le projet à travers de la concertation mais qu'il soit également pédagogique pour les enfants. Pour cela, toute une méthode a été pensée sur le site de La Sauvagère en dix demi-journées comprenant une phase diagnostic puis une phase « utopie » (piscine, toboggan... tout est possible !) Et de cette utopie, naîtra du concret.

Etienne Rapy-Montagne a alors présenté rapidement le contenu du projet de La Sauvagère. Initialement, le projet envisagé était de refaire un tapis d'enrobé avec cinq ou six arbres à planter. C'était un projet à 80 K euros. Puis, suite aux échanges organisés avec l'école et Robins des Villes, le scénario qui a été retenu est celui qui permet de diviser la cour en deux. En effet, cette école présente la particularité que les maternelles et primaires partagent la même cour. Or, ils n'ont pas les mêmes usages. Le projet final comporte désormais différentes zones : des zones sportives et des espaces plutôt réservés au calme. La cour ne comporte pas de cage de foot pour ne pas en faire un espace sanctuarisé. Et puisque les maternelles aiment bien gratter, des arbres pour l'ombrage et des copeaux de bois seront disposés pour éviter qu'ils ne le fassent avec du goudron ou du stabilisé. Par ailleurs, la végétalisation permet de faire baisser la température en été et permet de faire infiltrer les eaux à la parcelle (au regard des obligations fixées en la matière sur la commune).

Concernant le projet OASIS, à Paris :

Raphaëlle Thiollier a indiqué qu'il y avait un vrai sujet autour de la question « Quelle vision de la cour de récréation ? ». Les enfants y passent au minimum 3h par jour, c'est un espace important. Cela demande beaucoup d'accompagnement au changement, les parents se demandent si les enfants vont se salir etc... En Belgique, il a beaucoup été dit que les projets menés tentaient de reconnecter les parents à leur enfance en faisant appel à leur mémoire ; très souvent les parents évoquent des souvenirs dans la nature et avec une petite part de risque. Il y a un enjeu très fort à ce que d'une part, on leur offre un espace qui permette le développement des enfants et d'autre part, on forme des citoyens qui seront sensibles et auront un regard un peu différent sur le monde.

La cour de récréation est un espace important : c'est une micro-société.

Au démarrage, l'équipe essaye de co-concevoir les projets autant que possible mais cela n'a pas pu être le cas pour tous les projets. Des ateliers ont été menés avec le CAUE de Paris, avec des architectes, urbanistes et paysagistes qui travaillent avec les enfants sur ce que l'on fera de leur cour. Il y a eu un travail important sur les raisons pour lesquelles on doit transformer la cour, avec une sensibilisation aux enjeux du changement climatique. Un autre travail a consisté également à décortiquer le fonctionnement de la cour, quels sont les demandes et les besoins. Par exemple : « sur une cour, les enfants ont demandé à pouvoir voir ce que faisaient les grands de l'autre côté de la cour. Nous avons donc installé des petites passerelles et une partie des enfants passe désormais son temps à regarder ce que font les grands ».

Le CAUE travaille beaucoup à partir d'images de références, ce qui ouvre les possibles pour éviter que les enfants ne répètent ce que les adultes disent (c'est dangereux, c'est salissant, on n'a pas le droit...) mais pour qu'ils se projettent dans de nouvelles configurations. Ils comprennent assez vite qu'il y a tout de même des contraintes.

Sur la méthode, entre 3 et 6 ateliers avec les enfants sont organisés. Puis, à partir de ces éléments, une restitution est organisée sous forme de maquettes et de photo-montage qui donnent à voir ce qui peut être envisagé. Ainsi, un an et demi ont été nécessaires en général entre le démarrage du projet et la livraison.

Lorsque la surface de cour était grande, les travaux en milieu occupés ont également pu être testés. Ce contexte particulier s'est révélé finalement être une expérience intéressante : les enfants ont pu interviewer des ouvriers pour mieux appréhender les travaux réalisés, et les collégiens découvrir des métiers en échangeant par exemple avec des menuisiers



Temps d'échanges



Plusieurs questions ont été posées autour de la durée de réalisation à prévoir en moyenne pour réaliser ce type de projets de végétalisation.

Il faut compter environ 18 mois, sans oublier l'entretien à organiser après la livraison.



En référence au projet de La Sauvagère : un montant de 80K€ a été présenté pour le projet initial. A combien s'élève le projet plus ambitieux finalement réalisé ?

Avec les nouveaux travaux, le budget sera d'environ 140K€ à 150K€. Cette augmentation s'explique par le fait que d'autres ajouts sont aussi envisagés tels qu'un carré potager et un accès pour la maternelle. Soit environ 150 m² supplémentaires à traiter. Au global, le projet revient à peu près à 100 €/m². Pour limiter les coûts, l'équipe a fait le choix d'utiliser du stabilisé (moins cher que l'enrobé ou le béton drainant). Plusieurs grosses structures avec sols amortissant sont également comptabilisées (compter 40 - 50K€), des jeux à ressorts (3K€ à 5K€). A long terme, la végétalisation aura permis aussi de diminuer la température sans avoir à recourir à un système de climatisation, ce qui permettra quelques économies.

Concernant le projet Oasis à Paris, les coûts sont assez importants (350€ du m² en moyenne). Le projet a donc évolué plusieurs fois. Sur la gestion de l'eau de pluie, il faut travailler sur le ruissellement pour le conserver et le filtrer. Il faut au maximum valoriser l'existant sans avoir toutefois à casser l'asphalte.

Pour réduire les couts, il ne faut pas hésiter à s'appuyer sur d'autres types de structures qui sont moins coûteuses que les jeux déjà tout faits : il peut y avoir aussi des solutions auxquelles on ne pense pas qui

finalement se révèlent être de bons supports de jeux. A titre d'illustration, Raphaëlle Thiollier évoque la réutilisation de matériaux. Par exemple, à Paris des grumes de bois (les services espaces verts des collectivités coupent chaque année des arbres) ont été installées dans certaines cours. Des pavés sont réutilisés en Belgique pour créer du relief, faire des amphithéâtres... L'asphalte peut également être réutilisé.

Il y a aussi des chantiers participatifs (par exemple avec les parents d'élèves) pour réduire les coûts, mais cela demande de l'énergie, de la coordination et de la conviction.



Temps d'échanges



Quelle gestion de l'entretien de ces espaces, notamment l'été ?

Sur l'entretien, la Ville de Paris essaye de militer pour un arrosage partagé, avec un plan de gestion qui intègre tout le monde. En effet, les agents des espaces verts n'interviennent pas en milieu scolaire, et les enfants sont au final très demandeurs de pouvoir participer à l'entretien. Il est donc possible d'imaginer des choses avec les forces vives à proximité. C'est aussi surtout une question d'organisation. Les centres de loisirs l'été sont ainsi mis à contribution et organisent des tournées d'arrosage avec des groupes d'enfants.

Sur La Sauvagère, dont l'une des cours est exposée au Sud, le choix des végétaux a été important pour la gestion de l'arrosage. Ainsi, il est préférable de s'orienter vers des végétaux qui résistent bien à la chaleur. Par ailleurs, le projet a été imaginé pour que l'eau puisse ruisseler vers les espaces verts pour limiter l'arrosage.



Qui a participé au voyage d'étude en Belgique ?

C'était à la fois des agents de la ville (ingénieurs des services techniques, responsables des circonscriptions des affaires scolaires et des responsables de centres de loisirs), des partenaires du projet, et des directeurs d'écoles.

Partie 3 : Retours d'expériences et premiers impacts observés

Cyril POUVESLE, Chef de projet aménagement et transition écologique au CEREMA :

Du point de vue du CEREMA, Cyril Povesle a indiqué disposer de peu d'études sur les usages à ce stade, mais que ces dernières devraient voir le jour dans les prochains mois, années. L'une d'elle est d'ailleurs en cours avec la participation d'un géographe sur la Ville de Grenoble.

Sur l'approche projet, il y a des retours unanimes sur le besoin de concerter, y compris pour définir les plans de gestion d'arrosage et comment sont gérés les espaces durant l'été. Il y a des témoignages de collectivités qui revoient leurs ambitions à la hausse sur les prochains projets pour aller vers plus de végétalisation. Cela pose d'ailleurs la question de savoir s'il faut commencer par des petits projets pour ensuite en élaborer de plus ambitieux, ou plutôt se nourrir des expériences de collectivités précédentes ?



Avez-vous pu observer des retours d'expérience en matière d'accessibilité PMR dans ces projets ?

Il y a une vraie question sur l'accessibilité, pas uniquement PMR. Le CEREMA a commencé à travailler sur ce point à Dunkerque. N'hésitez pas à revenir vers nous sur cette question. Le site du CAUE 75 apporte également des ressources intéressantes en la matière comme par exemple [le témoignage d'une enseignante à Dijon](#).

Elise DEHEDIN de l'Association Robins des Villes et Etienne RAPHY-MONTAGNE, chef de projet sur la « Sauvagère » dans le 9ème arrondissement de la Ville de Lyon

Même si les travaux ne sont pas encore terminés et même si les bilans n'ont pas encore été finalisés, Elise Dehedin a indiqué que plusieurs grandes tendances peuvent être observées à ce stade du projet :

- La légitimation de l'expertise d'usage
- L'aspect « vivant » donné au programme scolaire (cycle de l'eau, lire une carte...)
- Une montée en compétence des enfants (meilleure connaissance des enjeux et contraintes liés à l'aménagement)
- Une meilleure appropriation de la cour à venir ; en espérant que l'école ne rencontrera pas de problèmes majeurs (moustiques, chats qui viennent uriner dans les bacs à sable...)

Par ailleurs, quelques enseignements peuvent être tirés de cette expérience, et des points de vigilance à prendre en compte cités :

- Tenter de faire coïncider les temporalités : faire en sorte idéalement que les enfants qui ont participé au projet puissent voir leur cour au moins une année
- Impliquer tout le monde (maternelles, écoles, parents d'élèves, équipe éducative...)
- Prendre en compte les spécificités de chaque établissement (EPS sur site ou sur plateau sportif, s'il s'agit d'un groupe scolaire ou d'une école, le lien avec le quartier...) et des utilisations alternatives (périscolaire, centre de loisir, voire ouverture des cours hors temps scolaire)
- Penser l'appropriation après la livraison des travaux :
 - Faire participer les enfants aux plantations
 - Laisser des zones appropriables sur le long terme (peinture, petits travaux)
 - Créer un code de la cour avec les enfants


Raphaëlle THIOLLIER, cheffe de projet Oasis à la Ville de Paris

Des évaluations sont en cours et donneront des résultats objectifs, mais plusieurs éléments importants ont pu être observés sur les écoles Oasis :

- Une diversité de cours ont été livrées, certaines fonctionnant mieux que d'autres. Ce qui est très déterminant c'est à quel point l'équipe était partante au départ et à quel point elle a évolué dans le projet
- Des temps participatifs sont à privilégier pour bien prendre en compte les attentes de chacun
- Des jeux libres sont à proposer : il faut donner la possibilité de manipuler, toucher, gratter et de s'inspirer des usages (par exemple : gratter entre les pavés et les desceller...)
- Utiliser tous les espaces de la cour pour en faire des espaces calmes, des espaces de jeux, des espaces de défoulement ... En somme, morceler pour créer des espaces divers
- Une diminution du bruit dans certaines cours est constatée
- Les enfants sont très contents de retrouver d'autres activités que seulement le football. Richard Louv a beaucoup écrit sur le syndrome du manque de nature chez les enfants. Il évoque notamment que dans les cours classiques plutôt sportives, ce seront les enfants qui sont performants qui seront valorisés par le groupe social tandis que dans une cour plutôt naturelle les enfants valorisés seront plutôt ceux qui auront les capacités créatives et de coopération.
- Des enseignants qui investissent l'espace extérieur pour faire classe et des changements de pratiques qui s'opèrent : on ne ramasse plus les feuilles, et on implique les enfants dans l'entretien.

Dans le cadre de l'évaluation, des stations météo dans les cours sont mises en place et l'usage des cours avant/après projets sont observés pour noter les évolutions qui se sont produites notamment en matière sociale.



 Comment lever les freins sur la co-construction ? Comment prendre en compte les réserves du personnel sur les salissures des locaux, dans le temps très contraint qui est le leur ; enlever les chaussures, mettre des chaussons à l'entrée de l'école, on nous dit que c'est beaucoup de temps pour les ATSEM en plus du reste ...

Le mieux est d'impliquer tout le monde avant, d'expliquer pourquoi on le fait, en espérant qu'il y ait consensus autour du bien-être des enfants. Changer de chaussures demande du temps, mais fait néanmoins partie de ce que doivent apprendre les enfants pour être autonomes.

Des apprentissages sur l'utilisation des espaces communs et sur l'entretien de ces espaces peuvent également être déployés. Des échanges avec les directeurs d'écoles qui ont expérimenté ces nouvelles cours peuvent également être intéressants à envisager avant de se lancer.

Partie 4 : Et pourquoi pas dans ma commune ?



Aperçu du poster réalisé par les participants sur klaxoon

Les participants ont ensuite été invités à exprimer leurs points de vue sur :

Les bénéfices et avantages de ce type de démarche perçus par les participants :

- Les finalités pédagogiques (éducation au développement durable, carrés potagers, parcours pédagogique d'initiation sur la gestion / le ruissellement de l'eau, connecter les enfants avec la biodiversité...)
- La création d'îlots de fraîcheur (nécessité de rafraîchissement)
- De multiples bénéfices en lien avec la nature (réconcilier les enfants avec la nature, désimperméabilisation, manipulations, diversité des aménagements réalisés ...)
- Le bien-être des enfants (une plus-value pour le développement de l'enfant, prise en compte de leurs besoins et de leurs envies, impact sociologique)
- Un climat scolaire apaisé (des lieux calmes et des lieux actifs, des espaces de sociabilité, de sérénité, de convivialité...)

Les principaux freins restants à lever selon eux :

- La gestion de l'eau et l'entretien
- Les coûts
- Les freins liés au changement de pratiques observés chez certains acteurs (personnel, parents...)
- Le temps nécessaire à la concertation (difficultés de mobiliser toutes les parties prenantes)
- L'implication des enfants peut paraître compliquée
- La configuration de certaines cours (surface trop petite, accessibilité aux élèves concernés par le handicap sur revêtements naturels, ne pas donner l'impression que l'on supprime les jeux de ballons ...)

Leurs besoins en informations complémentaires :

- La conduite de la démarche (mobilisation, outils et démarches de diagnostic et de concertation, accompagnement par la métropole, un catalogue répertoriant les exemples...)
- La gestion à long terme (gestion, durée de vie des aménagements, coût de fonctionnement...)
- Les financements existants
- Des exemples pour réinventer les usages (l'école du dehors, faire des cours des espaces publics temporaires...)